

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

M. J. Dolman, Charlesbourg

4e Année

Samedi, 12 Septembre 1891

No 2

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de
 Son Éminence le Cardinal JASCHÉREAU, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :
 M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Saïté,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :
 M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Saïté,
 Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :
 DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{ie}
 1891

SOMMAIRE :

L'emploi de l'argent, 13.—Chronique de la "Semaine Religieuse", 14.—
La mort de Chénier, 17.—Déclaration du R. P. Turgeon au sujet de la restitu-
tion des biens des Jésuites, 19.—Une lettre de l'abbé Auguste Goselin, 20.—
L'alliance française, 23.—Petite chronique, 23.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 13	sept.	—XVII. S. Nom de Marie.
Lundi, 14	"	—Exaltation de la S. Croix.
Mardi, 15	"	—Octave de Nativité.
Mercredi, 16	"	—Jeûne, SS. Corneille et Cyprien.
Jedi, 17	"	—Stigmates de S. François.
Vendredi, 18	"	—Jeûne, S. Joseph de Cupertino.
Samedi, 19	"	—Jeûne, S. Janvier et Comp.

Elixir Resineux Pectoral



MARQUE DE COMMERCE.

—:—
Voulez-vous ne plus tousser? Faites usage de l'**Elixir Resineux Pectoral**, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUMÉ et autres affections de la Gorge et des Pouxans.

De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de communautés religieuses, de médecins distingués attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation.

A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant :

Montréal, 27 mars 1880.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'**Elixir Resineux Pectoral**, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des pouxans en général.

N. FAFARD, M. D.
Professeur de chimie
à l'Université Laval.

—:—
En vente partout — 25 centins la bouteille.

—:—
L. ROBITAILLE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h., 6h., 7 h., 8h.—Grand'messe à 10h.; Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6. 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 6½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6, et 7 h.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

L'EMPLOI DE L'ARGENT.

L'emploi de l'argent est une des tâches les plus difficiles, et rien n'est dangereux comme la position de ceux qui possèdent des sacs d'écus. Ceux qui en ont doivent trembler et dire souvent un bon *Veni Sancte* pour en bien user.

Un sac d'écus représente, en effet, une foule de devoirs moraux : le soin des âmes et des corps ; les œuvres pies ; les vocations, le soulagement des pauvres, etc. Aussi, l'argent, bien considéré, est toujours un danger de ruine, et l'on ne saurait trop remercier ceux qui enseignent et aident aux riches à user chrétiennement de leurs biens.

Un bon riche, selon le monde, c'est celui qui dépense sa fortune sans orgueil, sans faire tort à personne, sans tomber dans le vice. S'il remplit ses devoirs d'état, s'il fait un peu d'aumône et ne repousse pas les pauvres, le monde dit : c'est un bon riche.

Cependant, ce prétendu bon riche est précisément celui que l'Évangile qualifie de mauvais riche. Le mauvais riche n'avait, selon l'Évangile, ni orgueil, ni passions honteuses ; il tenait luxueusement son rang, avec de beaux habits, une bonne table (on ne dit pas qu'il s'enivrait) ; il ne faisait pas tort au prochain, et permettait à Lazarre, le mendiant, de recevoir sa part des miettes de ses dîners. Il faisait donc un peu d'aumônes, et ne refusait pas la charité impitoyablement. Tout de même Lazare n'a pu lui offrir une goutte d'eau plus tard. Un bon riche du monde est donc un mauvais riche de l'Évangile, et rien n'est donc dangereux comme un sac d'écus.

Chronique de la "Semaine Religieuse"

L'architecte du Vatican vient de soumettre au Pape le relevé exact des dégâts occasionnés par l'explosion du 23 avril. Dans l'intérieur du Vatican, sans compter la valeur artistique des objets détériorés, les dommages s'élèvent à 100,000 piastres, et à 60,000 ceux de la basilique Saint-Pierre. Pour restaurer la basilique Saint-Paul, il ne faudra pas moins d'un demi-million de francs ; un autre demi-million pour les nombreuses églises de Rome, et 500,000 pour l'établissement agricole pontifical de Vigna-Pia. Malheureusement, l'honnête gouvernement italien, seul responsable de cet accident, ne semble nullement disposé à réparer ces dégâts, dont les frais vont retomber sur le Souverain-Pontife.

Parmi les victimes de cette explosion, les plus intéressantes sont les pauvres orphelins de l'établissement agricole de Vigna-Pia. Recueillis d'abord dans l'hospice du Vatican, après les graves dommages causés par l'explosion à leur asile, puis abrités dans une propriété du séminaire romain, ils ne peuvent encore rentrer à la Vigna-Pia, parce que la préfecture et la municipalité ne parviennent pas à s'entendre sur les dépenses à faire pour les travaux de réparation.

Les Vandales entrés à Rome par la brèche de la Porte Pia, portent la ruine partout. Au centre de la ville, on a l'accident de la bibliothèque Casanatense ou de la Minerve, qui est la plus importante de Rome après celle du Vatican. L'impétuosité avec laquelle ont été exécutés les travaux de transformation du local attenant à la bibliothèque et destiné à l'usage du ministère des postes et télégraphes, a causé des dommages tellement graves, que tout le corps de bâtiment de la bibliothèque menace ruine, au point qu'on a dû le fermer. Voici à ce sujet la constatation non suspecte que fait un journal de Rome :

" On n'aurait pu procéder autrement si, de propos délibéré, on avait voulu détruire toute la bibliothèque Casanatense. La Casanatense ne se tient plus droit sur ses fondements. Elle est fermée et elle ne sera pas rouverte avant un mois d'ici. En attendant, les plâtres encombrant non seulement la grande salle, mais aussi les escaliers et les diverses chambres. Toutes les voûtes des salles donnant sur la cour où l'on conservait les manuscrits, bibles enluminées, les premiers livres imprimés de Mayence, de Subiaco, de Florence, ont beaucoup souffert.

" Le couvent de Sainte-Marie de la Minerve a une histoire ; l'église est un vrai monument d'art national ; la bibliothèque, après celle du Vatican, est la plus riche de Rome en fait d'ou-

vrages juridiques et théologiques. Pourquoi donc le ministère de l'instruction publique, dont dépend la bibliothèque, et qui devrait avoir à cœur les monuments nationaux, ne veille-t-il pas mieux pour empêcher que d'autres ministères n'endommagent ce vaste corps de bâtiment ?”

Il est de nouveau question de la béatification du R. P. Lessius, S. J., l'un des grands théologiens du 16^e siècle. Depuis de longues années, l'on peut dire depuis la mort même du R. P. Léonard Lessius, il a été question de la béatification de ce grand serviteur de Dieu. Les temps troublés et malheureux que l'on a traversés depuis, et pendant lesquels les pièces du procès, réunies en vue du grand acte, ont été égarées, furent causes qu'elle a été retardée jusqu'à nos jours.

En ce moment, les Pères de la Compagnie recherchent avec zèle et empressement, particulièrement à Brecht et à Louvain, tout ce qui peut servir de matière au procès de sa canonisation.

Léonard Lessius naquit à Brecht, en Campine, le 1^{er} octobre 1554, et mourut à Louvain, le 15 janvier 1623.

En 1571, Lessius remporta la palme d'honneur dans un concours général, auquel cent trente de ses condisciples prirent part ; il fut proclamé *prince des philosophes* ; il n'avait alors que dix sept ans. Quelques mois plus tard il entra dans la Compagnie de Jésus.

Après avoir achevé ses études théologiques à Rome, il fut nommé professeur de théologie à Louvain : il fut partout renommé comme l'*oracle des Pays-Bas*.

Lessius fut pourtant encore plus grand par ses vertus.

Le Pape Urbain VIII disait de lui dans un entretien familier :

“ J'ai bien connu Léonard Lessius ; à Rome, je l'ai compté parmi mes amis ; depuis, je l'ai toujours tenu en haute estime pour sa science. J'avais une haute idée de sa vertu. Il était profondément humble et extraordinairement pieux. Aussi je pense qu'il occupe une belle place au Ciel. ”

Les grands journaux catholiques publient actuellement une lettre adressée par S. S. Léon XIII aux archevêques et évêques du Portugal. Le Souverain Pontife les félicite d'avoir encouragé le récent Congrès catholique de Braga, et il constate avec satisfaction que les Congressistes y ont témoigné de leur zèle pour le Saint Siège et de leur ferme résolution de ne pas tolérer que ses droits soient méconnus.

Signalant ensuite ce que les intérêts de la religion réclament encore en Portugal, le Pape recommande l'étroite union de l'épiscopat portugais et désire qu'elle s'affirme non seulement par des synodes diocésains et provinciaux, mais aussi par un Concile national, avec le concours de tous les évêques du Portugal.

Comme matière de ce Concile, le document papal indique notamment l'amélioration des Séminaires, afin qu'il s'y forme un clergé à même d'instruire le peuple et de lui inculquer les bonnes mœurs. Il indique aussi la reconstitution en Portugal des Congrégations religieuses, surtout de celles qui y sont destinées à exercer l'apostolat dans les colonies portugaises. Le Souverain Pontife exprime l'espoir que le gouvernement du Portugal saura écarter les obstacles qui s'opposent encore à l'action efficace des Ordres religieux, et cela en considération des bienfaits qui en résulteraient pour la société civile, en ce temps surtout où les principes fondamentaux de l'ordre social ont un si grand besoin du secours de la religion contre les audacieuses attaques de ses adversaires.

Un mouvement sérieux de retour vers le Catholicisme se manifeste en certaines contrées de l'Asie-Mineure, et le dernier rapport de la mission dominicaine de Massoul fait espérer la soumission au Siège apostolique de l'illustre nation nestorienne, qui en est séparée depuis 1,400 ans. Un moine catholique de la Chaldée s'étant rendu chez elle, en mai 1890, à la suite de certains bruits de conversion, a rapporté une lettre du patriarche nestorien, attestant que lui et sa nation désiraient rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, si on leur faisait des conditions honorables.

La situation de l'Asie Mineure, berceau de l'humanité et de la religion, est bien intéressante pour quiconque connaît ses brillantes destinées d'autrefois. Pourquoi cette région florissante qui a montré à l'univers la gloire de Jérusalem, de Ninive et de Babylone, est-elle aujourd'hui plongée dans un sommeil voisin de la mort ? Pourquoi tout s'est-il effondré, richesse, grandeur et science ? Parceque son âme s'est envolée, le Catholicisme. Voilà le sort qui attend les peuples qui laissent périr chez-eux la vérité, principe de vie.

Mossoul que nous avons mentionné tout à l'heure, et ses environs, sont habités par des populations orthodoxes, schismatiques et musulmanes, jalouses les unes des autres. Les pouvoirs publics sont mal organisés, l'indifférence pour les arts et les sciences est poussée jusqu'au mépris, et sur ce sol fertile dont S. Basile et S. Grégoire de Nazianze ont décrit les richesses, on parcourt des dis-

tances énormes sans rencontrer un arbre, la moindre trace de végétation. La littérature est assez riche, mais profondément immorale. Malgré ces ruines, les habitants ont conservé l'esprit religieux, une certaine culture littéraire et les traditions de l'hospitalité. Tel est le champ que les Dominicains sont chargés de féconder et de faire renaître à la vie catholique, si l'invasion russe qui se rapproche tous les jours, ne vient pas mettre à néant les espérances qu'il est déjà permis d'avoir.

LA MORT DE CHÉNIER

(Suite)

Les évêques de Québec et de Montréal, à l'occasion de ces troubles, publièrent des mandements sur l'origine du pouvoir et le respect qui lui est dû ; sur le droit que l'Eglise possède d'intervenir entre l'autorité civile et ses subordonnés : c'est dans ces documents que peut se lire la plus complète réfutation des théories de M. LeMay. Il suit de ces solides instructions que les rebelles, oublieux de leur serment de fidélité à la couronne d'Angleterre et de l'obéissance due à l'autorité religieuse, sont dans l'erreur et, s'ils persévèrent, tombent sous le coup des lois criminelles et ecclésiastiques.

Vu la désobéissance de quelques Patriotes sourds à la voix de leurs pasteurs, Mgr Lartigue se crut obligé de porter certaines peines dont il nous fait connaître lui-même l'étendue dans son mandement du 8 janvier 1838. Le prélat essaie de consoler les malheureux échappés aux armes des vainqueurs et de rappeler les mesures sévères prises antérieurement pour arrêter la rébellion : " Ils savent les ordres que nous avons donnés à Nos co-pérateurs dans le saint ministère, de n'admettre aux sacrements de l'Eglise, même à l'heure de la mort, sans une réparation préalable, aucun de ceux qui se sont montrés scandaleusement rebelles, et de refuser la sépulture ecclésiastique à ceux qui mourraient sans s'être acquittés de cette juste réparation."

Si M. Lemay avait tenu compte de cet *anathème*, il n'aurait peut-être pas écrit la tirade suivante à l'adresse d'un bon Patriote, Monsieur Pâquin, curé de S. Eustache :

" Dans le bourg tout gémit, excepté l'âme altière
Des héros qui luttèrent pour notre liberté.....
Le prêtre s'éloigna, l'autel fut déserté
Le prêtre s'en allait, redoutant les scandales.
S'il se fut mis, alors, à genoux sur les dalles
Du temple menacé par les boulets hideux,
Pour bénir ses enfants ou mourir auprès d'eux."

Malgré l'insinuation de M. Lemay, le curé de S. Eustache n'é-
tait pas un lâche : il avait un devoir à remplir. L'histoire nous
dit que le curé Pâquin, son vicaire et plusieurs de leurs amis
avaient, par tous les moyens, essayé d'inspirer de meilleurs senti-
ments au Docteur Chénier et aux Patriotes de S. Eustache : Ché-
nier versa des larmes. Lui et les siens rejetèrent les conseils et
voulurent mourir dans leur désobéissance. Le prêtre pouvait-il
les bénir ou les absoudre quand ils refusaient absolument de se
repentir ? Quel profit aurait obtenu M. Pâquin, soit pour lui-
même, soit pour son troupeau " s'il se fut mis, alors, à genoux,
sur les dalles du temple menacé par les boulets hideux ?... Il s'é-
loigna et fit bien.

M. LeMay n'est pas plus tendre quand il parle des Canadiens
restés fidèles à la Couronne. Pourtant, en vertu de ses principes,
M. LeMay aurait dû les féliciter, puisqu'ils représentaient l'im-
mense majorité de la race canadienne-française et soutenaient le
pouvoir auquel ils avaient juré foi et hommage. Il n'en est rien,
quelques patriotes seuls ont raison contre tous leurs concitoyens
qui ne sont que des lâches, des traîtres, des vendus.

Lisez plutôt :

On entendait l'éclat de rire de nos maîtres. (Les Anglais)
Ils savaient que partout chaque cause a ses traîtres :
Des peureux, des vendus qui désertent leur rang
Et croiraient payer cher, d'une goutte de sang,
Un droit sacré. Qu'ils soient flétris dans leur bassesse ;
Car c'est par eux qu'un peuple ou périt ou s'abaisse !
.....

Sous le ciel morne,
Etendards déployés, venait le vieux Colborne.
Les traîtres à l'honneur, les repus, les vautours
Couraient grossir ses rangs à l'appel des tambours :
Et, par les champs glacés, comme une sombre tache,
Le bataillon maudit entraînait dans Saint-Eustache.
.....

Poussés par l'égoïsme ou l'espoir du succès,
Quelques enfants du sol, des Canadiens-Français,
Marchaient au premier rang de l'armée ennemie.
Ils applaudissaient quand la mitraille, vomie
Par les mortiers nombreux, braqués de toute part,
Tuait un patriote ou trouait un rempart.
.....

Lâches, n'appellez point cette mort : insensée,
Leur corps est à la tombe, au monde est leur pensée.

Et, dans leur sang, bientôt, en cet immortel lieu,
 La douce liberté qu'ils demandent à Dieu
 Va germer ! Puis enfin cette docile horde,
 La horde des peureux qui vantent la concorde
 Et pensent que pour voir la vertu s'affermir,
 Il faut briser le glaive ou le laisser dormir,
 Contre son gré, saura que ses grandeurs futures
 De ceux-là qu'elle dit des chercheurs d'aventures
 Auront été l'ouvrage. Oui, de ceux-là surtout,
 Mais au citoyen pur qui sait rester debout
 Parmi ceux qui sont là, dans la poussière immonde,
 Il importe assez peu le jugement du monde.

(A suivre.)

L'abbé J. D. BEAUDOIN.

**Déclaration du R. P. Turgeon au sujet de la restitution des biens
 des Jésuites**

“ Québec, 28 août 1891.

“ Monsieur le rédacteur en chef de la *Minerve*, Montréal.

“ Monsieur le rédacteur,

“ Ce n'est que tout à l'heure que j'ai pris connaissance de ce que votre journal, en date du 21 août, affirme, après le *True Witness*, au sujet du règlement de la question des biens des Jésuites.

“ Comme j'ai été le procureur du Saint-Siège et de la compagnie de Jésus, dans cette négociation, je déclare que ni l'honorable M. Mercier, ni aucun membre de la législature, n'a reçu ou demandé aucune commission *avant, pendant et après* le règlement de la susdite question.

“ Vous priant de publier cette rectification dans le plus prochain numéro de votre journal,

“ Je demeure, M. le rédacteur,

“ Votre humble serviteur,

“ A.-D. TURGEON, S. J.”

Il est à notre connaissance que la nouvelle de cette prétendue stipulation à laquelle, pour notre part, nous n'avons jamais ajouté la moindre créance, se chuchote à l'oreille depuis un certain temps. Bien que cette imputation ne fut pas même vraisemblable, nous sommes heureux de pouvoir enregistrer la déclaration du R. P. Turgeon, niant la vérité d'une rumeur souverainement injurieuse pour la Compagnie de Jésus, dont le présent est sans tache comme le passé.

 Une lettre de M. l'abbé Auguste Gosselin

Son Eminence le cardinal Taschereau a bien voulu nous communiquer, pour la *Semaine Religieuse*, une lettre que lui a adressée M. l'abbé Auguste Gosselin, de Montigny-sur-Avre, lieu de naissance du Vénérable Frs de Laval.

MONTIGNY-SUR-AVRE,

11 août 1891.

A Son Eminence le cardinal Taschereau,
Archevêque de Québec.

Eminence,

Votre Eminence aimera peut-être à recevoir quelques lignes adressées du lieu de naissance de Son Vénérable prédécesseur sur le siège de Québec, Mgr François de Montmorency-Laval, fondateur de notre Eglise du Canada.

Je suis revenu passer quelques jours au château de Montigny, sur l'aimable et pressante invitation de ses propriétaires, Mme Saillard, sœur du sénateur Poriquet, et son gendre M. Cauchy, conseiller référendaire à la cour des comptes de Paris : famille très chrétienne, la providence, l'exemple et l'âme dirigeante de cette commune. M. Cauchy est le maire de l'endroit, et, ce qui est assez rare en France, le bras droit du curé.

Tous ces gens sont enchantés d'habiter un lieu qui a vu naître un saint, et qui aura désormais son histoire.

Il y a un siècle et demi, et davantage, que la terre et le château de Montigny ont cessé d'appartenir à la famille de Laval ; depuis lors ils ont changé souvent de propriétaires : j'en ai une liste à peu près complète. Au commencement du siècle, Montigny appartenait au général Baraguay d'Hilliers.

Malheureusement, les anciens titres de propriété, qui auraient pu jeter du jour sur la famille de Mgr de Laval, ont disparu, probablement comme tant d'autres dans la tourmente de la Révolution.

Le château, avec ses vieux plafonds, ses énormes poutres, e. c. a tous les caractères d'une très ancienne construction. On assure qu'une partie de l'édifice fut bâtie sous la direction de l'architecte Mansart ; et je n'ai pas de peine à le croire.

Il y a un corps principal, avec deux ailes, dont les saillies sont plus avancées sur la façade principale que sur le derrière de l'édifice, et qui se terminent par deux tours à toit conique, ce qui donne au bâtiment un aspect tout à fait moyen âge.

Le château a deux étages, avec un toit mansard. Partie en brique, et partie en silex revêtu de ciment, il a près de cent cinquante pieds de long sur une trentaine de pieds de largeur tout au plus.

L'une des ailes du château baigne dans les eaux de la rivière Avre, qui coule paisiblement au milieu de cette vallée délicieuse et y répand la fraîcheur et la fertilité. Ces eaux sont si limpides et si pures qu'elles ont excité la convoitise de la ville de Paris, qui a décidé de s'en emparer, et qui a même commencé les travaux de l'immense aqueduc par lequel elles prendront leur cours vers la grande Capitale.

Ce qui est certainement encore beaucoup plus vieux que le château de Montigny, c'est l'ancien Prieuré, qui dépendait de l'abbaye Bénédictine de Sainte-Croix, et sert maintenant de demeure au jardinier. Ses escaliers, ses plafonds, son mobilier même sont intéressants à voir. Ses vieux murs, ainsi que les clôtures qui entourent le jardin, sont tout revêtus d'espaliers chargés de poires et de pêches.

J'en ai pris une petite photographie, que je présenterai plus tard à votre Eminence.

Ce prieuré touche presque au chœur de l'église, laquelle est bien à peu près ce que je l'ai décrite dans mon livre, d'après les indications qu'on m'avait données. Elle a été réparée, sans doute, mais elle a dû garder l'apparence qu'elle avait lorsqu'elle fut bâtie par les soins du père de Mgr de Laval en 1618.

J'ai fait faire un fac-simile de l'inscription qui se trouve dans le chœur de l'église, et qui constate le fait de la bénédiction de cet édifice, par l'évêque d'Evreux, du temps de Hugues de Laval. Détail bon à noter : au-dessus de l'inscription, se trouvent les armes des Montmorency-Laval, dont j'ai pris également un fac-simile.

Tous les édifices de Montigny sont entourés d'arbres magnifiques, et comme perdus au milieu d'une végétation luxuriante. Le parc du château est traversé en tous sens par de belles allées, où j'aime à me représenter le jeune de Laval se promenant souvent, lorsqu'il était à la maison paternelle. L'une de ces allées, surtout, bordée de chênes et de pins séculaires, est vraiment délicieuse : elle longe la rivière l'Avre, où ces arbres vont se refléter comme dans un miroir, et aboutit à un petit kiosque qui affecte la forme d'un temple antique.

Il y avait autrefois une chapelle dans une des tours du château ; mais elle n'existe plus aujourd'hui. Il n'y a, du reste, qu'un pas

à faire pour aller à l'église, en passant par le potager et par le Prieuré dont j'ai parlé tout à l'heure.

Tout le village de Montigny, avec ses jolis bosquets et ses prés verdoyants, repose dans ce petit vallon formé par la rivière l'Avre. Il est entouré de collines boisées : c'est vraiment un bijou dans un riche écrin de verdure.

Sur ces collines, et tout autour, d'autres châteaux, et d'autres villages : Courteilles, Rueil, Montuel, la Gadelière, Revercourt, Fessanvilliers, etc.

Montuel, qui est à une petite distance d'ici, faisait partie du domaine de la famille de Mgr de Laval, ainsi que Montbandry, Alaincourt et Revercourt, autres petits hameaux qui se trouvent dans les environs. Il y a là un château encore plus intéressant peut-être que celui de Montigny : ses tours et ses murs crénelés accusent une origine très ancienne, et la construction en remonte probablement à ces temps reculés où l'on avait sans cesse à se défendre contre l'invasion de quelques ennemis. Tout près du château est une magnifique petite chapelle gothique, où le curé de Rueil, avec la permission de l'évêque de Chartres, vient dire la messe tous les dimanches.

Montigny-sur-Avre est tout à fait sur les confins du diocèse de Chartres. A deux cents pieds environ du château, d'où j'écris à votre Eminence, commence le département de l'Eure, et par conséquent le diocèse d'Evreux, où Mgr de Laval exerça durant plusieurs années les fonctions d'archidiacre. C'est là aussi que commence la Normandie, qui appartient si longtemps à l'Angleterre ; et l'on voit encore, à quelques pas d'ici, entre les départements de l'Eure et de l'Eure et Loir, des vestiges de fossés royaux. Le roi d'Angleterre et le roi de France avaient, de chaque côté, des fortifications, d'où leurs armées s'observaient.

Verceuil-sur-Avre, qui est à deux lieues d'ici, était un des centres principaux des opérations anglaises. Il y a encore là une tour ou forteresse très haute, très bien conservée, dont les murs n'ont pas moins de douze pieds d'épaisseur, et qui fut construite en 1120 par Henri 1er, roi d'Angleterre, fils de Guillaume le Conquérant.

A quelques pas de là est la vieille église de Saint-Madeleine, l'une des plus anciennes que j'aie jamais vues, et qui porte aussi le cachet de la plus haute antiquité. Que de fois, en visitant ces vieux monuments, je me suis représenté Mgr de Laval les visitant lui-même ; car il a dû souvent, jadis, parcourir tous ces endroits, qui touchaient de si près au sol natal. J'aime à me le représenter

vivant encore dans ces lieux, mais surtout priant du haut du ciel pour ces populations auxquelles il doit s'intéresser.

Elles ont bien besoin, en effet, de ses prières, ces populations si tièdes, si indifférentes sous le rapport religieux. Espérons qu'il leur obtiendra la grâce de revenir à une vie plus chrétienne. Elles parurent s'éveiller, lorsqu'au printemps dernier je leur rappelai le souvenir du grand évêque, du grand citoyen auquel Montigny avait donné naissance, qui avait établi la religion dans le pays lointain d'où je venais, et qui était une de leurs gloires les plus pures. Nul doute qu'elles ne s'associent de grand cœur à la fête religieuse que nous célébrerons, lorsqu'il nous sera permis, comme nous l'espérons, d'honorer Mgr de Laval sur nos autels.

Pour moi, c'est avec un grand bonheur qu'avant de quitter la France pour retourner en Canada, j'ai fait ce pèlerinage au lieu de sa naissance, afin de me pénétrer de plus en plus de son souvenir.

Veuillez agréer, Eminence, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

A. H. GOSSELIN, Ptre.

L'Alliance française

Nous avons déjà parlé d'une société fondée récemment en France sous le nom de : *Alliance Française*. Son but avoué est la propagation de la langue nationale à l'étranger, mais des signes évidents indiquent qu'elle s'inspire de cet esprit de *neutralité* dont les catholiques doivent se défier.

L'Archevêque de Port-Louis, île Maurice, ayant condamné l'*Alliance française*, celle-ci a porté le débat à Rome, et le Saint-Office, à la date du 18 mars dernier, a répondu :

“ Les Eminentissimes cardinaux de la Sacrée-Congrégation du Saint-Office louent S. Gr. Mgr l'archevêque évêque de Port-Louis de la manière dont il a agi contre la société l'*Alliance française*, et en même temps ils l'exhortent à persévérer dans sa manière d'agir, en empêchant les fidèles de se joindre à cette société et de prendre part à ses actes. ”

PETITE CHRONIQUE

Dimanche, 6 septembre, dans la chapelle de l'Archevêché, Son Eminence le Cardinal a conféré les ordres mineurs à M. Alfred Stanislas Lortie, de l'Archidiocèse de Québec, avant son départ pour Rome.

Le 13 septembre, Messieurs les abbés Nadeau et Lortie lai-se-

ront Québec, à bord du *Circassian*, en route pour la Ville Eternelle où ils consacreront quelques années à l'étude des sciences sacrées.

Vers le commencement d'octobre, ils seront suivis de M. l'abbé Plaisance, desservant de la Congrégation de St. Roch, qui a obtenu un congé de deux ans pour aller étudier le droit canonique au Séminaire Français.

M. l'abbé C. E. Gagné est nommé chapelain de l'Hôpital-Général en remplacement de M. l'abbé Hamelin qui se retire pour raison de santé ; M. Bourque est nommé à la cure de St. Alexandre, en remplacement de M. Roy, démissionnaire ; M. Thiboutot est nommé à la cure de St. Pierre-Baptiste, en remplacement de M. Bouchard qui entre chez les Pères du S. Sacrement ; M. Joseph Girard, à la cure de N.-D. du Portage ; M. De la Chevrotière à la cure de St. Victor de Tring, en remplacement de M. Villeneuve, démissionnaire. La liste officielle de toutes les nominations ecclésiastiques sera publiée par la *Semaine Religieuse*, dans le cours de septembre.

Les Quarante Heures auront lieu à S. Henri, le 14 ; à S. Sauveur, le 16 ; à S. Croix, le 17 ; à S. Féréol, le 18.

M. l'abbé P. G. Roy, curé de S. Paul de la Croix, Rimouski, a accepté un poste dans le séminaire diocésain.

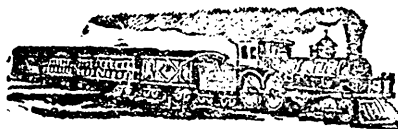
Au 1 septembre, le nombre des prêtres de l'Archidiocèse de Québec était de 360.

On recommande aux prières : Adolphe Casault, de Montmagny

Le Congrès Catholique international de Malines, présidé par le Cardinal Goossens, s'est ouvert le 8 du mois courant.

S. G. Mgr Gravel part pour l'Europe dans l'intérêt de sa santé. Nous espérons que le repos et l'habileté des spécialistes qu'il va consulter, opèreront un rétablissement complet.

M. l'abbé Auguste Gosselin qui nous a adressé de si charmantes lettres pendant son voyage d'Europe, est de retour depuis la semaine dernière.



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

Commençant *DIMANCHE* le 31 mai 1891, les trains circuleront comme suit.

LA SEMAINE

Laisent Québec pour Ste. Anne, à 7.25 a. m., 10.00 a. m., 5.15 p. m., et 6.30 p. m.

“ “ “ “ Montmorency, à 2.00 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 8.35 a. m., 8.25 a. m., 1.05 p. m., et 5.40 p. m.

“ “ “ “ Montmorency, à 4.25 p. m.

LE DIMANCHE

Laisent Québec pour Ste. Anne, à 6.00 a. m. 7.10 a. m. 8.20 a. m. 2.00 p. m. et 6.30 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 6.35 a. m., 7.55 a. m., 1.05 p. m. et 5.40 p. m.

Les trains qui laissent Québec le dimanche matin à 6.00 et 8.20 heures n'arrêtent pas aux Stations intermédiaires et sont les plus avantageux pour les pèlerins.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,

Wm. Bell & Cie.,

Dominion & Cie.,

Decker Bros. N.-Y.,

Schiedmayer, etc

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,

Dominion & Cie.,

Gornwall & Cie.,

Burdet & Cie,

Scheidmayer, etc.,

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

“ Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. ”

Téléphone 563 | **PIANOS** | Téléphone 563

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de **PIANOS** carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acajou, le Noyer Français ondulé, le bois de Rose, etc., etc.

HALLET, DAVIS & Co..... De Boston | O. NEWCOMBE & Co..... De Toronto
SCHUBERT PIANOS Co..... De New-York | MENDELSSOHN PIANOS Co. " "

EVANS BROTHERS Co. De Ingersoll.

HARMONIUMS-ORGUES ET HARMONIUM DE SALON

De THOMAS & Co. DOHERTY & Co. à un et deux claviers et pédalière.

Accords de Pianos et Orgues etc.—M. Alfred Hutchison, accordeur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE sacrée et profane, vocale et instrumentale, revue chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis.

BERNARD, FILS & Cie, | ^{EDITEURS} DE MUSIQUE

— COIN DES RUES —

ST-JEAN ET STE-URSULE, HAUTE-VILLE.

(En face de M. McWilliam, confiseur)

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIÈRES DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Hours, et pour culte en général, Bougies, veilleuse, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.